



**GRILLE TARIFAIRE LOCATION DE SALLES  
COMMUNE DE VILLEMANDEUR**

**CENTRE CULTUREL – Domaine de LISLEDON**

**(rue de la Surandière - 45700 VILLEMANDEUR)**

	<b>Tarif commune</b>	<b>Tarif Hors commune</b>
<b>Salle n°1 conférence</b> (maximum 100 personnes)	80 €	100 €
<b>Salle n°3</b> (maximum 25 personnes)	50 €	50 €
<b>Forfait frais de nettoyage pour salle rendue anormalement sale 100 €</b>		

*Délibération du Conseil Municipal du 23 Juin 2009*

*Un chèque de caution sera remis par le locataire lors du paiement du solde d'un montant de 1 500 € à l'ordre du Trésor Public.*

*Pour une location sollicitée avant les 90 jours de la date de manifestation prévue, un acompte représentant 30 % du montant de la redevance de la location, sera versé et encaissé au moment de la réservation, et le solde 3 mois avant l'occupation de la salle.*

*Pour une location faite dans les 90 jours avant la manifestation, le paiement total de la réservation sera demandé pour encaissement.*

*L'utilisateur peut annuler par écrit la location, dans ce cas, l'acompte reste acquis à la mairie.*